

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020

VIDE GRENIER DE LA MINOTERIE

- SPECIAL ENFANCE -

EXTERIEUR

Fiche à retourner avant le 17 Août 2020, accompagnée du règlement.

Mr. Mme Nom.....Prénom.....

Adresse :

Code postal :Localité.....

Tel :mail :

J'atteste sur l'honneur ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile
(article R 321-9 du Code pénal)

Je réserve un emplacement de mètres x 4 euros le mètre = €

Je joins mon règlement : espèces, carte bancaire ou chèque à l'ordre de La Minoterie

LES CONDITIONS DE RESERVATION SONT LES SUIVANTES

- 1- L'entrée du vide grenier est gratuite pour les visiteurs.
- 2- Les ventes de produits hors livres, jeux, jouets, vêtements et autres produits pour enfant ne sont pas tolérées.
- 3- L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
- 4- L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou de véhicule.
- 5- La vente de boissons et la petite restauration sont strictement réservées à la Minoterie.
- 6- Aucun emplacement ne pourra être occupé ou utilisé si le dossier d'enregistrement est incomplet.
- 7- L'association se réserve le droit de récupérer les emplacements si le bénéficiaire ne s'est pas présenté à 8 heures. L'installation s'effectue entre 7h30 et 8h.
- 8- Les places affectées par les organisateurs ne sont pas modifiables pour quelque raison que ce soit le jour du vide grenier.
- 9- En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.
- 10- Le véhicule sera garé sur le parking rue Pencede.
- 11- Le bénéficiaire s'engage à se munir d'une pièce d'identité.
- 12- Le bénéficiaire s'engage à tenir son stand ouvert de 8H30 à 17H et à quitter les lieux avant 18H en ayant débarrassé l'espace occupé.
- 13- Le nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre chronologique d'arrivée, dans la mesure des places disponibles. Les personnes désirant avoir des emplacements contigus devront adresser un dossier unique regroupant les divers demandeurs.
- 14- Une buvette et petite restauration seront disponibles sur place.
- 15- Les inscrits se muniront de leur matériel (tables, etc.) exception faite des chaises, fournies sur le site.
- 16- Les inscrits et les visiteurs respecteront strictement le protocole sanitaire mis en place par la Minoterie pour éviter la propagation du COVID-19. Ce protocole me sera transmis dès la validation de mon inscription.

Document d'identité faisant foi obligatoire :

Carte identité N°.....délivré le...../...../.....

ou

Passeport N°..... délivré le...../...../..... par la préfecture de.....

Pour que ma demande soit prise en compte :

- Je m'engage à respecter le règlement stipulé ci-dessus.
- Je joins le règlement à l'ordre de la Minoterie
- Je signe ce document après avoir pris connaissance du règlement stipulé ci-dessus
- J'adresse l'ensemble à la Minoterie, 75 avenue Jean Jaurès, 21000 Dijon

CONTACT : 03 80 48 03 22 / accueil@laminoterie-jeunepublic.com / www.laminoterie-jeunepublic.com

Fait à Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ..